

>>> lait

Les études de FranceAgriMer

> septembre 2018

La filière lait de montagne et ses dynamiques pour les années à venir

Synthèse



La filière lait de montagne et ses dynamiques pour les années à venir

Synthèse pour FranceAgriMer



Crédit photo : Institut de l'Élevage

Rédacteurs :

GEB Département économie de l'Institut de l'Élevage : Benoît BARON, Yannick PECHUZAL

Autres contributeurs :

Pierre-Emmanuel BELOT, Christèle COUZY, Monique LAURENT, Christophe PERROT, Gérard YOU

Introduction :

Un marché public portant sur « la filière lait de montagne et ses dynamiques pour les prochaines années » a été proposé par FranceAgriMer mi 2017. La réponse formulée par le département économie de l'Institut de l'Élevage a été retenue. Les travaux d'investigations ont été menés durant l'hiver et le printemps 2018. Ce document reprend les principaux éléments de diagnostic et les recommandations proposées.

Résumé :

Le régime des quotas qui a pris fin le 31/03/2015 a permis à certaines zones de montagne de s'affirmer comme de véritables bassins de production laitière¹. Sur les dernières années de ce régime, la désaffectation de certains bassins laitiers pour la production laitière a favorisé le transfert des volumes non produits vers d'autres zones demandeuses de confortement. Ainsi les zones de montagnes ont bénéficié de références laitières supplémentaires au même titre que l'Ouest de la France. Les massifs de l'Est (Jura et Savoie) ont su, grâce à la montée en puissance de leurs AOP et IGP, concilier volume, prix du lait et donc revenus des éleveurs. Ils sont néanmoins confrontés aujourd'hui à de nouveaux défis pour pérenniser leurs filières à haute valeur ajoutée. Le taux insuffisant de renouvellement des chefs d'exploitations, les difficultés liées au métier d'éleveur laitier, la hausse constante des coûts de production et des coûts de collecte, la mise en tension des cahiers des charges, la raréfaction de la main d'œuvre, les difficultés d'accès au foncier, les risques sanitaires autour du lait cru, le niveau de dépendance aux aides PAC périodiquement réformées (ICHN notamment), le changement

climatique, la montée de l'individualisme... sont autant de facteurs de fragilité et de sources de recommandations.

Le Massif Central, qui fait partie avec le Jura et les Alpes des 3 zones d'investigations retenues (cumulant à elles trois 94% des exploitations de montagne et 94% du lait produit) est aussi confronté à la plupart de ces menaces auxquelles il faut ajouter la faible valeur ajoutée sur le lait. En effet, seulement un quart du lait y est commercialisé sous SIQO (Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine) et les quelques AOP présentes peinent pour la plupart à générer un différentiel économique significatif. Les trois quarts du lait restant sont positionnés sur des marchés partagés avec d'autres régions aux coûts de production bien inférieurs et donc plus compétitives (lait de consommation par exemple) ou sur des créneaux qui ne génèrent aucune plus-value économique pour les éleveurs. Ainsi, la faiblesse des revenus et les crises successives semblent accentuer la restructuration des exploitations laitières même si jusqu'à présent la collecte n'a pas été affectée. Dans la partie ouest du Massif Central, l'élevage allaitant fortement présent peut sembler plus attractif sur le plan de la vivabilité du système de production et constituer une alternative à la production laitière à défaut d'offrir des perspectives de revenus plus enthousiasmantes.

L'obtention d'une valeur ajoutée pour le lait des montagnes du Massif Central, en phase avec de nombreuses attentes sociétales (image, environnement, BEA...), est la recommandation de base à même de redynamiser la filière laitière de cette zone. Au-delà de l'enjeu agricole c'est l'avenir du tissu rural qui en dépend.

¹ <http://www.lafranceagricole.fr/1er-avril-1984-l-europe-instaure-la-politique-des-quotas-1,0,3439751696.html>

Table des matières

PARTIE I : Bilan chiffré de la filière laitière de montagnes	4
Un peu plus d'une exploitation laitière sur cinq est en zone de montagne	4
94% du lait de montagne sur 3 massifs.....	4
Une croissance laitière pendant la sortie progressive des quotas.....	4
Une restructuration moins forte qu'en plaine	5
Une collecte en hausse dans les massifs de l'est de la France.....	5
Des fermes plus petites qu'en plaine, quel que soit le massif, et un écart croissant	5
Le « boom » du lait bio dans le Massif Central	6
Des enjeux territoriaux très importants.....	6
Environnement et emplois.....	6
Équilibre lait et allaitant dans le Massif Central.....	7
Des surcoûts de production non compensés	7
Des gains de productivité peu rémunérateurs dans le Massif Central	8
Des coûts de collecte plus élevés	8
Une tradition fromagère marquée.....	9
Une forte proportion des SIQO dans les territoires de montagne.....	9
Un tissu industriel laitier bien présent	10
Une marque montagne peu fédératrice	10
Partie II : Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour la filière laitière de montagne.....	12
Dans les Alpes, un environnement à double tranchant.....	12
Le massif jurassien : un collectif et une perpétuelle remise en question	13
Le Massif Central : un besoin impératif de valeur ajoutée	14
Partie III : Recommandations pour une filière laitière de montagne dynamique.....	16
Domaine n°1 : Renforcer ou mettre en place des dispositifs de soutien à l'activité laitière en montagne	16
Domaine n°2 : Conforter ou développer des filières laitières de montagne à forte valeur ajoutée	19
Domaine n°3 : Installer et former les éleveurs de demain.....	21
Domaine n°4 : Préserver et restructurer le foncier agricole	22
CONCLUSION.....	23

PARTIE I : Bilan chiffré de la filière laitière de montagnes

Suivant les préconisations du commanditaire FranceAgriMer, l'étude s'est appuyée sur un diagnostic de situation de la filière laitière des zones de montagnes françaises (Classement ICHN, hors zones de piémont).

Un peu plus d'une exploitation laitière sur cinq est en zone de montagne

Les zones de montagnes françaises concentrent 22% des exploitations laitières (environ 15 000) et réalisent 15% de la production nationale, soit environ 3,8 milliards de litres (source fichier quota 2015). La majorité de ces élevages livrent leur lait à un collecteur, mais un peu plus de 2 000 d'entre elles pratiquent la vente directe pour tout ou partie de leur production. Ainsi la part des élevages en vente directe est une caractéristique des zones de montagne (14% des élevages) liée entre autres à des AOP fermières de montagne : Reblochon, Saint Nectaire, Salers... tandis que moins d'un élevage sur 20 pratique la vente directe en plaine.

94% du lait de montagne sur 3 massifs

Le contour géographique de l'étude a été restreint aux seuls massifs montagneux des Alpes, du Jura et du Massif Central (**figure 1**). Hormis la phase de diagnostic chiffrée, elle ne s'étendra donc pas aux autres massifs montagneux que sont les Pyrénées, dans lesquelles la production laitière, faible, décline pour des raisons spécifiques, et les Vosges (secteur laitier de taille réduite, plus stable et également spécifique).

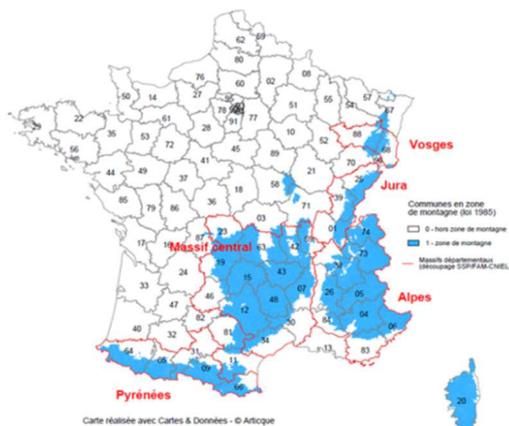


Figure 1. Les communes en zone de montagne ICHN
Source : CGET, traitement Institut de l'Élevage

Ces deux bassins de production se partagent à part égale 6% du lait de montagne et 6% des exploitations laitières (soient environ 360 élevages et 80 millions de litres chacun). Concernant les trois bassins étudiés, le Massif Central concentre 66% des élevages de montagne (8 700) et 64% des volumes livrés (2,1 milliards de litres), le Jura arrive en deuxième position avec respectivement 15% des élevages (1 950) et 18% des volumes (564 millions) et enfin les Alpes au troisième rang avec 14% des élevages (1 900) et 13% des volumes (408 millions). - Source : fichier quotas 2015

Une croissance laitière pendant la sortie progressive des quotas

La désaffection de certains bassins de production pour le lait et leur réorientation vers les cultures de ventes, notamment dans le Sud-Ouest, a entraîné la migration de droits à produire et l'attribution des augmentations du quota national vers d'autres bassins en demande de confortement. Ainsi, au même titre que l'Ouest de la France, les zones de montagnes en ont été les bénéficiaires. La **figure 2** montre bien les évolutions positives des livraisons entre 2008/2009 et 2013/2014 sur un croissant laitier recoupant le sud et l'est du Massif Central, de l'Aveyron à la Loire et aux Monts du Lyonnais en passant par le nord de la

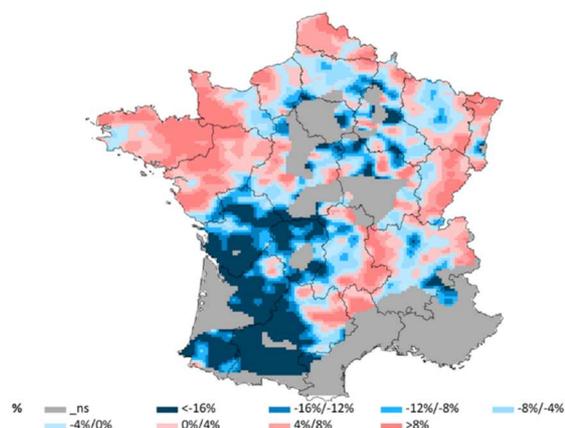


Figure 2. Évolution des livraisons de lait de vache entre les campagnes 2008/2009 et 2013/2014
Source : données FranceAgriMer – traitement FranceAgriMer et Institut de l'Élevage

Lozère et la Haute Loire. Les Vosges, la Franche Comté, les Savoie et la partie montagne des Pyrénées Atlantiques sont également en hausse de volumes produits pendant cette période.

Une restructuration moins forte qu'en plaine

Le nombre d'exploitations laitières est, comme pour l'ensemble de la France, en forte diminution sur la période 2006-2016. Elle est cependant un peu moins prononcée en montagne qu'en plaine avec des reculs respectifs de -29% et -36% sur la période (**figure 3**), ce qui semble s'expliquer par une orientation très à la baisse en plaine entre 2005 et 2009.

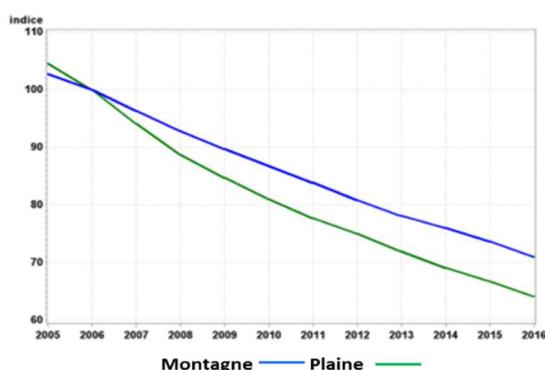


Figure 3. Évolution du nombre d'exploitations laitières 2000-2016 (indice 100 = 2000)

Source : SPIE - BDNI, traitement Institut de l'Élevage

Néanmoins, cette décroissance n'est pas homogène au sein des massifs montagneux. Ainsi, en se concentrant sur les données de livraisons de deux années civiles à 6 ans d'intervalle, celles de 2008 et 2014 (voir **tableau 1**), on constate un fort décrochage de la montagne pyrénéenne avec une forte diminution du nombre de livreurs (-31%).

Le Massif Central voit ses effectifs de livreurs diminuer sur des bases légèrement supérieures à la moyenne nationale (-25% contre -23%). À l'inverse, les massifs de l'Est semblent mieux résister avec une moindre érosion des effectifs : -21% pour les Alpes, dont -17% pour les Savoie, -13% pour le Jura et -18% pour les Vosges.

Une collecte en hausse dans les massifs de l'est de la France

Du point de vue de l'évolution des volumes livrés, les Pyrénées se distinguent une nouvelle fois par une décroissance très marquée (-15%) tandis que tous les autres massifs ont vu leurs livraisons croître entre 2008 et 2014, avec des pourcentages qui sont même très supérieurs à la moyenne nationale pour le Jura (+15%) et les Vosges (+18%).

	Nombre de livreurs		Volumes livrés (en Ml)		Volume moyen/livreur (en 1000 l)	
	2014	Evol / 2008	2014	Evol / 2008	2014	Evol / 2008
Alpes	2 090	-21%	442,38	4%	212	32%
dont Savoies	1 570	-17%	315,38	7%	201	29%
Jura	2 044	-13%	590,67	15%	289	32%
Massif Central	9 133	-25%	2 148,45	7%	235	42%
dont 15-63	3 081	-25%	655,23	3%	213	37%
dont 42-43-69	3 656	-25%	891,23	12%	244	48%
Pyrénées	384	-31%	83,37	-15%	217	22%
Vosges	366	-18%	88,25	18%	241	44%
Total Montagne	14 017	-23%	3 353,12	7%	239	39%
Plaine	51 247	-24%	20 772,88	5%	405	38%
France	65 264	-23%	24 126,00	6%	370	38%

Tableau 1. Évolution du nombre de livreurs, des volumes livrés et du volume moyen par livreur entre 2008 et 2014
Source : FranceAgriMer – livraisons 2008 et 2014, traitement Institut de l'Élevage

Des fermes plus petites qu'en plaine, quel que soit le massif, et un écart croissant

Les fermes laitières de montagne se caractérisent par des niveaux de productivité bien inférieurs à celles des exploitations de plaine. Ainsi, le volume de livraison moyen par exploitation n'atteint pas tout à fait 240 000 l/an en 2014. Il est systématiquement inférieur à celui constaté en plaine (405 000 l/an), quel que soit le massif. Avec 289 000 l/ferme/an, le Jura ressort comme le massif avec la plus forte productivité moyenne. Si les évolutions connues entre plaine et montagne sont similaires en pourcentage sur la période 2008-2014, il est à noter que l'écart entre les deux zones s'est nettement accru en valeur absolue. Ainsi, entre 2008 et 2014, les exploitations de montagne ont gagné en moyenne 67 000 litres, bien en-deçà de l'évolution observée en plaine (+112 000 litres).

Bien que nettement inférieure à celle de l'ouest de la France, la densité laitière des massifs montagneux français est bien supérieure à celle de certaines régions de plaine (**figure 4**). Ainsi 16 Petites Régions Agricoles (PRA) de montagnes ont des densités supérieures à 100 000 l/km² (83 au niveau de la France) sachant que la moyenne nationale (sur 714 PRA classées) s'établit à 43 200 l/km². Les petites régions agricoles de montagnes ayant une forte densité laitière se situent pour les deux tiers dans le Jura et les Alpes.

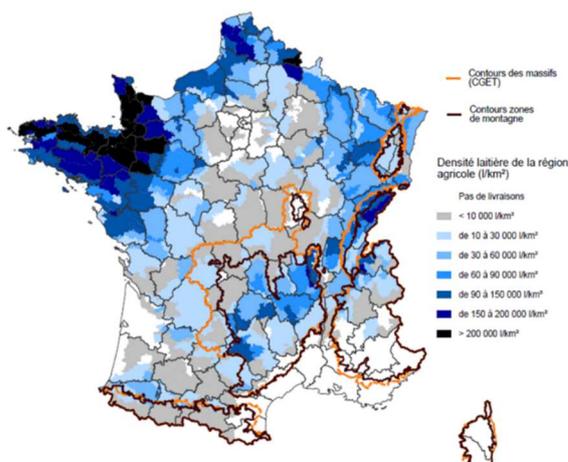


Figure 4. Densité laitière par petites régions agricoles 2014
Source : données de livraisons FranceAgriMer 2014

Le « boom » du lait bio dans le Massif Central

Une demande croissante de certaines entreprises de collecte, des soutiens financiers et une crise majeure pour le lait conventionnel ont généré une vague de conversions à la production biologique, notamment dans le Massif Central où certains départements de la zone de montagne connaissent des évolutions de collecte allant jusqu'à 3 chiffres en 2 ans (**figure 5**). Si cette croissance est extrêmement forte, la part de lait bio dans la collecte totale reste minime, et ne devrait que peu évoluer à court terme, le nombre de conversions en cours s'étant fortement réduit sur les derniers mois. La remontée du prix du lait conventionnel et la menace pesant sur les

aides spécifiques bio n'y sont sans doute pas étrangers.

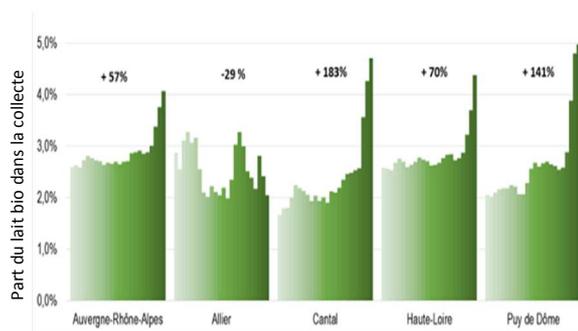


Figure 5. Évolution du poids de la collecte de lait biologique sur le lait livré entre janvier 2016 et décembre 2017 dans les départements auvergnats
Source : DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Des enjeux territoriaux très importants

Environnement et emplois

Il n'est désormais plus à démontrer que l'élevage herbivore occupe un rôle majeur d'un point de vue environnemental en participant à la valorisation et l'entretien des territoires de montagne. Il est d'ailleurs quasiment le seul à endosser ce rôle et l'élevage laitier y est bien évidemment englobé. De même, l'élevage est également un des derniers pourvoyeurs d'emplois en milieu rural, tant au niveau des exploitations que des secteurs amont et aval des filières ou des emplois induits dans différents corps de métiers liés à l'élevage. Ainsi une étude du GIS Élevage Demain² évalue les emplois liés à la production laitière à 9,8 ETP par million de litres de lait de vache produits. À l'échelle des zones de montagnes françaises on pourrait donc tabler sur environ 37 000 emplois liés à l'activité laitière. Pour presque la moitié il s'agit des actifs (chefs d'exploitation et salariés) présents dans les élevages. Pour le reste il s'agit des emplois directs et indirects liés à l'activité laitière dans les secteurs de l'approvisionnement, des services, de la collecte, de la transformation et de la commercialisation des produits laitiers. Ce ratio, qui représente une moyenne nationale, pourrait cacher des disparités régionales. Ainsi une étude réalisée sur les

² Les emplois liés à l'élevage français, GIS Élevage demain, 2015

filières AOP et IGP de Savoie établit que, pour les emplois directs, il y est supérieur de 70% au ratio national. La part de lait en transformation fromagère et une plus faible productivité de la main d'œuvre à tous les échelons de la filière (exemple des écarts de temps de collecte de lait/1 000 l entre plaine et montagne) en sont des facteurs explicatifs.

Équilibre lait et allaitant dans le Massif Central

Dans certaines zones du Massif Central, l'ouest notamment, la mixité des élevages bovins (lait et allaitant) est très présente, y compris au sein même des exploitations. Or, pour différentes raisons, on assiste ces dernières années à des réorientations de systèmes de production : des systèmes mixtes se spécialisent en allaitant et des systèmes laitiers spécialisés s'y convertissent.

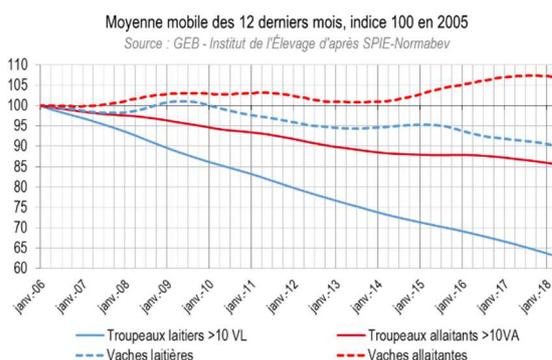


Figure 6. Évolution comparée des troupeaux bovins laitiers et allaitants en zone de montagne du Massif Central

Ainsi sur la **figure 6** ci-dessus, on note une diminution du nombre de troupeaux laitiers bien plus significative depuis 12 ans que celle des troupeaux allaitants dans les montagnes du Massif Central. Les évolutions du nombre de vaches semblent même opposées entre les deux cheptels avec, depuis quelques années, une substitution des vaches laitières par des vaches allaitantes.

Même si jusqu'à présent la collecte ne semble pas avoir été impactée (la hausse de rendement laitier ayant compensé la diminution du nombre de vaches), l'accentuation d'une telle tendance serait extrêmement préjudiciable à plusieurs titres. Une substitution importante de vaches

laitières par des vaches allaitantes se traduirait inmanquablement par une diminution de la production régionale en valeur économique (un produit brut hors aides/ha trois fois inférieur pour la viande, voir **tableau 2**), une diminution de main d'œuvre dans les fermes (les fermes laitières sont plus petites mais comptent plus de main d'œuvre) et un accroissement de la production de viande bovine sur un marché à l'équilibre précaire.

	Produit brut hors aide €/ha ST	Production brute de viande vive kgv/ha ST	Aides totales €/ha ST	Main d'oeuvre totale (UMO)	Surface totale (ha)
Echantillon bovins allaitants montagne Massif Central	874 €	314	488 €	2,03	140,5
Echantillon bovins laitiers montagne Massif Central	2 307 €	159	493 €	2,18	87,0

Source Inosys réseau d'élevage - traitement GEB

Tableau 2. Données comparatives des systèmes laitiers et allaitants des zones de montagnes du Massif Central (moy.2013-2016)

Les travaux du GIS Élevage Demain mentionnent que pour 1 ETP en élevage il y a 1,07 ETP dépendant en lait contre 0,76 ETP en viande (ce ratio d'envergure nationale est, au contraire du lait, sans doute à minorer pour le Massif Central étant donné la forte proportion d'animaux maigres produits et exportés en vif, production qui demeure par essence peu génératrice d'emplois dans l'abattage et la transformation). Une substitution entre les deux élevages serait donc aussi très impactante du point de vue du nombre d'emplois proposés sur ces territoires déjà en proie pour nombre d'entre eux au risque de désertification (écoles fermées, manque de médecins...).

Des surcoûts de production non compensés

Une moindre productivité de la main d'œuvre liée à des handicaps naturels et des charges de production majorées (surcoûts des approvisionnements, des bâtiments, du matériel...) génèrent des coûts de production bien supérieurs pour les élevages laitiers de montagne. Sur les échantillons Inosys Réseaux d'élevage ils atteignent en moyenne 610 €/1 000 l (pour 2 SMIC par UMO) dans le Massif Central et 778 €/1 000 l dans les

montagnes de l'Est (ils dépassent même 1 000 €/1 000 l pour certaines exploitations du Beaufortin). Ce différentiel de coût de production avec les zones de plaine (aux environ de 120 € pour le Massif Central et proche de 300 €/1 000 l pour les montagnes de l'Est) n'est que très partiellement compensé par des aides directes supérieures.

En effet les aides totales représentent en moyenne sur 5 années 110 €/1 000 l dans le Massif Central et 147 €/1 000 litres dans le Jura et les Alpes tandis qu'elles atteignent 58 €/1 000 l en plaine. Les ICHN, à qui est dévolu le rôle de compensation des handicaps naturels, représentent environ 50 €/1 000 l dans les exploitations laitières du Massif Central, un niveau encore en-deçà du seuil de compensation.

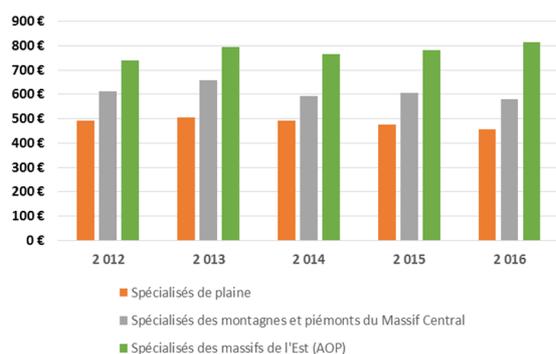


Figure 7. Comparaison des niveaux de coûts de production entre les systèmes laitiers de plaine, des montagnes de l'est et du Massif Central
Source : Inosys Réseaux d'élevage-traitement IDELE

Des gains de productivité peu rémunérateurs dans le Massif Central

La restructuration laitière et la migration des volumes entre régions de production (voir ci-avant) a permis d'accroître les volumes par unité de main d'œuvre (UMO) bien avant la fin officielle des quotas laitiers. Dans le Massif Central ces gains de productivité n'ont pourtant pas permis d'accroître le revenu des éleveurs. Ainsi en 2016, les élevages laitiers du dispositif Inosys réseaux d'élevage ont livré 60 000 litres de lait de plus par UMO qu'en 2010 à un prix sensiblement équivalent entre les deux exercices. Le revenu a pourtant baissé

de 4 200 €/UMO_{exploitant}, traduisant bien une perte d'efficacité des systèmes de production et une voie volume aux effets économiques limités.

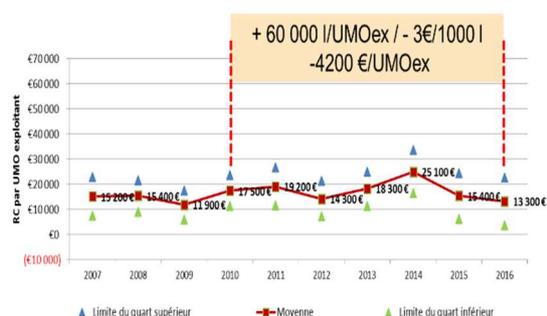


Figure 8. Évolution du résultat courant/UMOex – Systèmes laitiers spécialisés montagnes et piémonts du sud
Source : Inosys Réseaux d'élevage – traitement GEB-IDELE

Des coûts de collecte plus élevés

Pour les entreprises de collecte du lait, les coûts de collecte sont également majorés en zone de montagne. Une densité laitière au kilomètre plus faible, des conditions routières plus précaires (relief, météo), du matériel parfois spécifique, conduisent à des surcoûts de l'ordre de 10-15 €/1 000 l entre régions de plaine (10-15 €/1 000 l de coût de collecte) et de montagne (20-25 €/1 000 l). Certaines zones particulièrement difficiles peuvent dépasser 60 €/1 000 l (Mont Blanc Beaufort – Sources Fermiers Savoyard).

À titre d'illustration, pour un produit standard d'envergure nationale comme l'emmental, un écart de coût de collecte de 10 €/1 000 l se traduit par un surcoût industriel de 10 €/meule soit aux environs de 0,12 €/kg de produit fini. Cet écart se révèle particulièrement handicapant lors de négociations avec les distributeurs sur des produits de grande consommation.

Une tradition fromagère marquée

Si le zonage montagne permet d'appréhender le maillon producteur avec des chiffres assez précis (au moins pour le cheptel, moins pour les livraisons), il est plus difficile d'assurer un tel suivi pour l'aval, le lait produit sur des fermes en zone de montagne étant pour partie transformé en dehors de ladite zone (l'inverse est plus rare, les sites de transformation se trouvant généralement dans les vallées, à altitude moins élevée et pouvant être hors zone de montagne). Toutefois, l'approche à partir du découpage départemental (un département dont la production laitière se fait principalement en zone de montagne peut être rattaché à un massif bien qu'une partie du lait ne soit pas du lait de montagne) permet de se faire une idée plus précise des caractéristiques de l'aval de la filière en zone de montagne.

Cette approche permet ainsi de mettre en avant les spécificités des départements de montagne dans le mix-produit issu des laiteries qui y sont implantées (voir **tableau 3** ci-dessous). Il en ressort une spécialisation fromagère importante des massifs eu égard à leur poids dans la collecte laitière nationale.

Pour certaines familles de fromages telles que les fromages à pâte pressée non cuite, les montagnes se trouvent presque à égalité avec la plaine en termes de volumes de lait fournis. Pour les pâtes persillées, il s'agit quasiment d'une exclusivité des zones de montagne. À l'inverse, le lait des zones de montagne est peu transformé en fromages à pâte filée ou en produits de grande consommation (beurre, crème conditionnée, spécialités à tartiner) ou encore en poudres de lait à vocation d'ingrédients pour les industries.

Une forte proportion des SIQO dans les territoires de montagne

Les conditions d'élevage difficiles rencontrées dans les massifs montagneux sont à l'origine de la forte tradition fromagère qui continue de les caractériser aujourd'hui (voir ci-dessus). Plus que dans les zones de plaine encore, l'impérieuse nécessité de reporter la consommation du lait, denrée périssable mais source de protéine majeure dans ces zones où les surfaces cultivables sont rares, a conduit au développement de savoir-faire qui se sont transmis au fil des générations. Les fromages

<i>Part du lait issu de zones de montagne (estimée à partir de la localisation du site de transformation) selon la famille de produits³</i>	Lait utilisé France (1 000 l)	% PLAINE	% MONTAGNE
Laits conditionnés	2 691 672	80%	20%
Beurre	1 704 688	88%	12%
Crème conditionnée	1 333 974	88%	12%
Yaourts et desserts lactés	2 206 984	78%	22%
Poudres de lait	4 200 488	100%	0%
Spécialités à tartiner	22 840	100%	0%
Fromages à pâte filée	571 456	100%	0%
Fromages à pâte molle	3 218 959	74%	26%
Fromages à pâte persillée	263 193	0%	100%
Fromages à pâte pressée cuite	3 749 357	72%	28%
Fromages à pâte pressée non cuite	2 458 460	53%	47%
Fromages frais	3 122 335	79%	21%
VOLUME MOBILISE	25 544 405	79%	21%

Tableau 3. Estimation de l'origine des volumes de lait utilisé par famille de produits
Source : EML de FranceAgriMer 2016 - utilisation des coefficients de conversion préconisés par le CNIEL

³ Plus de précisions en annexe 4

constituent d'ailleurs un incontournable de la gastronomie d'altitude dans les cinq massifs français. Une quinzaine d'entre eux sont aujourd'hui reconnus au travers de signes officiels de qualité tels que les appellations d'origine (AOP, IGP) et ne constituent qu'une partie de l'offre si l'on compte en plus les nombreux fromages hors appellation issus de ces massifs, fermiers ou artisanaux ! La production laitière biologique, qui entre également dans la catégorie des productions sous SIQO, a aussi tendance à se développer de façon importante dans les massifs, particulièrement sur la période récente. En termes de nombres d'exploitations laitières impliquées dans des productions sous SIQO, les filières laitières de montagne peuvent compter sur une proportion 2 à 3 fois plus élevée que ce qui est constaté en plaine (**figure 9**).

Selon les zones des massifs concernés, le poids occupé par les fromages sous SIQO peut être considérable. Ainsi, plus de 85 % du lait produit en Savoie et Haute-Savoie est valorisé sous SIQO, un chiffre relativement semblable pour le Jura (voire plus élevé pour la partie réellement classée montagne de la zone) mais loin d'être atteint sur le reste du massif alpin ou dans le Massif Central (20-25 %)⁴.

Un tissu industriel laitier bien présent

L'aval de la filière est également bien présent dans les massifs montagneux qui regroupent environ 40% des établissements de transformation laitière (Derville, 2014). Ce chiffre particulièrement élevé s'explique principalement par la présence de nombreux établissements de petite taille, souvent à caractère coopératif (à l'image des fruitières jurassiennes et savoyardes), mais également de PME. Les grands groupes, qu'ils soient coopératifs ou privés, sont également bien implantés sur les massifs, bien que les grands groupes privés y pèsent moins qu'en plaine. Ainsi, pour le Massif Central, la part des grands groupes privés atteint 27 %, seulement

quelques points en-dessous du niveau atteint au plan national (33%). Compte-tenu du poids de ce massif dans la collecte de montagne, les grands groupes font donc bien parti de la filière montagne (voir **figure 10** page ci-contre).

Au-delà de la présence de fromages d'appellations qui ont pu attirer certains grands groupes souhaitant étoffer leurs gammes, la politique historique d'administration des références laitières à l'échelon départemental a également participé à attirer ces groupes dans les massifs où le développement de la production laitière y était plus encouragé qu'en plaine.

Une marque montagne peu fédératrice

Si les productions sous SIQO sont relativement bien représentées dans la production laitière de montagne par rapport à la plaine, il n'en demeure pas moins que les 2/3 du lait produit dans ces zones n'entrent pas dans les circuits spécifiques liés aux appellations d'origine. Par conséquent, ils entrent dans des circuits de transformation de produits de grande consommation indifférenciés de ceux fabriqués avec du lait de plaine produit et collecté à des coûts inférieurs.

Ce lait de montagne, pour l'essentiel issu du Massif Central et des départements alpins hors Savoie et Haute-Savoie, souffre ainsi d'une valorisation relativement faible, bien que produit sur des exploitations aux caractéristiques parfois pas éloignées de leurs « voisines » entrant dans les circuits AOP : siège d'exploitation en altitude rendant les cultures fourragères et céréalières peu aisées, rations principalement herbagères, recours à des races rustiques, etc. Dans l'imaginaire collectif, ces exploitations renvoient aussi une image d'authenticité et de naturalité. De nombreux industriels de la filière n'ont d'ailleurs pas hésité à jouer la carte « montagne » pour mettre en avant leurs produits laitiers.

⁴ Voir « *Quelles perspectives pour les filières laitières de montagne après la suppression des quotas ? Une*

approche en termes de régime de concurrence », M. Derville, 2014.

Fort de ce constat, certains opérateurs des filières agricoles ont œuvré à la mise en place d'une reconnaissance de la mention valorisante « montagne » permettant d'identifier les produits qui en sont réellement issus⁵ sans induire le consommateur en erreur. Malgré le potentiel commercial que soulève cette reconnaissance (aujourd'hui européenne), cette démarche demeure peu fédératrice en ce qui concerne la production laitière et ne semble pas susciter l'engouement espéré. Le recours à la mention n'intéresse pas les opérateurs déjà engagés dans des

démarches plus valorisantes telles que des AOP ou IGP. La réglementation reste floue entre l'utilisation du mot « montagne » uniquement et de la mention plus précise « produit de montagne » aux yeux des opérateurs comme des consommateurs. Si le potentiel de marché reste a priori élevé (86% des consommateurs se déclareraient favorables à un étiquetage spécifique des produits de montagne selon l'association Euromontana⁶), une concertation des acteurs et une clarification des conditions d'attribution et d'utilisation de cette mention s'avèrent nécessaires.

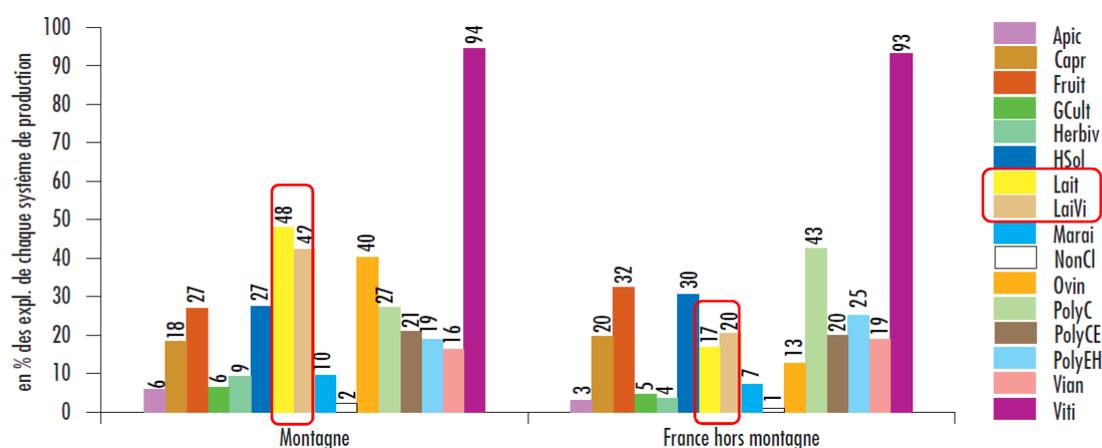
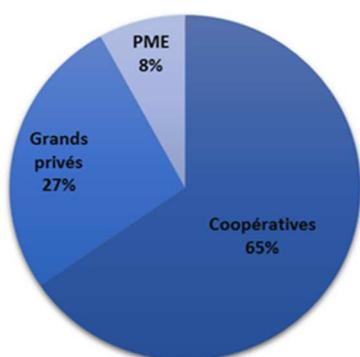


Figure 9. Pourcentage d'exploitations produisant sous signe officiel de qualité selon les filières – comparaison montagne/France hors montagne (2010)

Source : « L'agriculture en montagne, Evolutions 1988-2010 d'après les recensements agricoles », IRSTEA



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après l'Éleveur laitier et Coop de France

Figure 10. Répartition de la collecte laitière du Massif Central par type d'acteurs

⁵ Localisation du siège d'exploitation au-delà d'une certaine altitude et origine de l'alimentation des animaux sont les principaux critères.

⁶ <https://www.euromontana.org/themes-de-travail/produits-de-montagne/>

Partie II : Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour la filière laitière de montagne

Le diagnostic chiffré ci-avant a été partagé sur chaque massif montagneux lors d'une première série de *focus groupes*. Différents acteurs de la filière laitière avaient été conviés : producteurs et collecteurs/transformateurs de lait, Organismes de Défenses et de Gestion, métiers du conseil en élevage (Chambres d'agriculture, organismes de comptabilité et de gestion, OCL, banques...) et représentants des collectivités territoriales. La réalisation d'une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) leur a été confiée en la segmentant sur 3 domaines d'investigation : la production du lait (secteur amont de la filière), la collecte et la transformation (secteur aval) et le territoire. Cette analyse a été démultipliée sur chaque massif montagneux support de l'étude et présentée sous forme de synthèse ci-après (Détail des analyses AFOM par massif en annexes 1,2 et 3).

Dans les Alpes, un environnement à double tranchant

Dans les atouts majeurs de la filière laitière du massif des Alpes (d'une grande partie en tous cas) figure la forte proportion de produits laitiers à forte renommée et sous SIQO. Les cahiers des charges pour les AOP et IGP, le lait cru, l'image positive liée à la montagne, l'utilisation de races bovines locales, l'organisation très collective de la filière, la mise en œuvre de Règles de Régulation de l'Offre (RRO) concourent à une bonne valorisation du lait, une stabilité des prix et une croissance des débouchés. La forte fréquentation touristique, la croissance de la population locale et la proximité de grands bassins de consommation, les activités de sport d'hiver sont des éléments très positifs pour la commercialisation des produits laitiers. Néanmoins il y a aussi le revers de la médaille à une telle dynamique avec une forte

problématique foncière : besoins exponentiels de foncier pour le développement des infrastructures routières, commerciales, touristiques qui génèrent une forte concurrence avec l'activité agricole. La diminution des surfaces à vocation d'élevage, le mitage, l'accroissement des coûts d'accès (achat, fermage) pénalisent fortement l'activité et mettent en tension le respect des cahiers des charges (volume en accroissement sur des surfaces fourragères en diminution). Les coûts de production du lait dans les élevages, les coûts de collecte pour les ateliers de transformation sont élevés (voire très élevés dans certaines zones), et sont étroitement liés à une nécessaire compensation de handicaps et de forte valorisation des produits laitiers. Bien que non limité au massif des Alpes, le faible taux de renouvellement des chefs d'exploitation, les conditions de vivabilité du métier d'éleveur laitier (astreinte), l'accroissement des coûts de reprise sont des menaces évidentes pour la pérennisation de nombreuses élevages. La faible disponibilité de main d'œuvre salariée et son coût (proximité immédiate de la Suisse, concurrence entre secteurs d'activités...) pénalisent le recrutement de salariés tant au stade des exploitations qu'à celui de la transformation. Enfin, la montée de l'individualisme et le faible renouvellement dans les structures collectives pourraient être préjudiciables pour l'avenir du collectif savoyard, base de la réussite des filières laitières. Le changement climatique risque également de déstabiliser ces dernières en impactant les systèmes fourragers et donc la production du lait. Pour certains fromages (Beaufort) la part importante de la commercialisation liée à la fréquentation touristique et aux activités de neige pourrait se trouver affectée.

Le massif jurassien : un collectif et une perpétuelle remise en question

La production laitière jurassienne est indissociable de celle du fromage Comté. Première appellation fromagère de France avec près de 60 000 tonnes de fabrications annuelles, elle est souvent prise en exemple pour l'organisation de sa filière et sa réussite. Une restructuration des exploitations plus faible que la moyenne nationale (et que les autres massifs) et le maintien d'un grand nombre d'ateliers de transformation sur toute la zone en sont deux preuves tangibles parmi d'autres.

Dans un environnement qui présente des contraintes certaines pour l'élevage, les producteurs laitiers ont su s'adapter et tirer profit de l'image très positive que représentent la montagne, l'herbe et les prairies permanentes qui contribuent à la renommée paysagère du territoire. Les différents cahiers des charges (Morbier, Mont d'Or, Bleu de Gex complètent le plateau...) qui préconisent largement une production basée sur l'herbe, dans des systèmes plutôt extensifs et s'appuyant sur la transformation du lait cru sont en plein accord avec les attentes sociétales actuelles. Le maintien d'un grand nombre d'ateliers répartis sur le territoire contribue à la vitalité des communes et permet de mettre en avant la notion de « terroirs » à l'image de ce qui se fait dans la filière viticole. Si, comme pour les filières voisines des Alpes, le lait cru constitue un atout indéniable pour la valorisation des fromages il n'en demeure pas moins un risque majeur capable en peu de temps de plonger l'ensemble d'une filière dans une crise sanitaire profonde et durable.

Pour autant, les acteurs de cette filière n'hésitent pas à rappeler que ce succès est récent : ce n'est qu'à partir de la fin des années 2000, alors dans un contexte de crise sans précédent, que la filière locale a su se

démarquer par des prix plus rémunérateurs que ceux du lait standard. Le différentiel était jusque-là jugé insuffisant par nombre de producteurs qui s'interrogeaient alors sur le fait de quitter l'AOP, eu égard aux surcoûts de production engendrés par les différents cahiers des charges. Aujourd'hui, cette menace semble inexistante tant les dernières crises semblent avoir confirmé la robustesse de la filière jurassienne, désormais très faiblement impactée par la volatilité des marchés des « commodités » laitières.

Le succès jurassien est indéniable. Il repose sur des cahiers des charges stricts, garants d'un ancrage de la production au territoire, et surtout sur la construction au fil du temps d'un collectif fort capable de réunir l'ensemble des acteurs de la filière de la production du lait jusqu'à la commercialisation du fromage. Ce collectif, véritable *capital social*⁷ de la filière, permet d'assurer une bonne maîtrise de l'offre, condition *sine qua non* pour maintenir des prix rémunérateurs. Aussi, il n'est pas étonnant que la montée de l'individualisme et le faible engagement des jeunes générations dans les structures décisionnelles soient perçus comme de réelles menaces pesant sur la filière. En effet, il en va du maintien des équilibres établis entre l'offre de fromages (donc les volumes de lait produits) et les besoins du marché, mais aussi de la répartition des rôles entre différents maillons que sont les fruitières (tentées par l'affinage) et les affineurs (tentés par la transformation).

Le développement de troupeaux de grande taille, l'augmentation continue des coûts de production et des capitaux d'exploitation, le changement climatique et ses impacts sur la ressource fourragère qu'est l'herbe, la dégradation de la qualité de l'eau sont autant de points de fragilités ou de menaces mentionnées par les acteurs des *focus groups*. La réflexion, l'anticipation et la formation des acteurs semblent des pistes à explorer pour

⁷ Concept défendu par Cyrille Rigolot dans « Le capital social des filières : une dimension essentielle de leurs

capacités d'adaptation. Illustration avec la filière Comté », 2016.

faire face à ces enjeux et contextes nouveaux. Les risques sanitaires liés à la fabrication au lait cru constituent également des menaces pour la filière qui ne peuvent être ignorés.

La remise en question permanente des différentes composantes de la filière au travers de réflexions collectives, ce afin de s'adapter aux exigences sociétales (et dans l'idéal, de les anticiper) sont les clés du succès jurassien. Alors que 3 fromages d'appellation sur les 4 que compte le territoire voient leurs cahiers des charges faire l'objet de nouvelles réflexions en 2018, il semble que cette remise en question permanente soit bien une réalité.

Le Massif Central : un besoin impératif de valeur ajoutée

Le Massif Central, pour sa partie montagnaise, est un territoire vaste et varié avec une grande diversité de systèmes de production laitiers. La migration de volumes de lait en provenance du Sud-Ouest ou du Limousin dans les années 2010 a permis de conforter de nombreuses exploitations du Massif Central souvent en cours de modernisation et de densifier la collecte. Malgré la forte restructuration des exploitations d'élevage et des outils industriels, la production reste dynamique et le maillage du territoire encore serré. À l'inverse des autres massifs montagneux français, une grande diversité de produits est issue de la filière laitière du Massif Central. Si la tradition fromagère de ce territoire est bien réelle avec notamment des spécialités telles que les pâtes persillées et des AOP présentes surtout à l'ouest du massif, le niveau moyen de valorisation du lait reste insuffisant. Seul un quart environ du lait de la zone de montagne est commercialisé sous AOP, et valorisé à des prix bien inférieurs à ceux des Savoie et Franche Comté. Les trois quarts restants ne bénéficient d'aucune reconnaissance particulière. Ils peuvent être positionnés sur des marchés porteurs, sans pour autant offrir de retour aux producteurs, ou sur des segments de marché en concurrence directe avec des produits issus d'autres régions

françaises (lait de consommation par exemple). Dans un cas comme dans l'autre, le prix payé aux éleveurs est proche du « prix standard national ». Or les coûts de production du lait en montagne sont bien plus élevés qu'en plaine (moindre productivité, surcoûts liés aux conditions de production en montagne) et ne sont que partiellement compensés par les aides spécifiques (ICHN). Les coûts de collecte pour les entreprises sont également majorés sans qu'aucune compensation n'intervienne.

L'économie de la filière laitière du Massif Central est donc très fragile, d'autant plus secouée par les crises successives de ces dernières années, génératrices d'une *ambiance laitière* bien morose. De nombreux éleveurs laitiers renoncent chaque année à poursuivre leur activité et le taux de décroissance du nombre d'élevages laitiers va bien au-delà du simple effet démographique. La présence d'un élevage allaitant dynamique et moins exigeant en termes d'astreinte entraîne de nombreuses conversions lors d'évènements majeurs (succession, départ d'un associé...) ou tout simplement de renoncement face aux crises répétées. Si l'élevage allaitant est tout autant apte à entretenir l'espace, il génère moins de valeur ajoutée et crée moins d'emplois que l'élevage laitier à surface égale, ce qui n'est pas sans incidence sur le territoire.

Ainsi la filière laitière du Massif Central semble aujourd'hui à la croisée des chemins. Le renoncement des producteurs pourrait s'accompagner du désengagement des collecteurs (comme c'est déjà le cas sur certaines zones de montagnes) et voir partir vers d'autres régions des volumes de lait en mal de producteurs et d'ancrage au territoire (rôle que remplissaient les quotas par le passé). « *Ce que nous redoutons le plus est en train de se produire en ce moment-même. Ne pas réagir, voilà le pire des scénarios !* » témoignait un participant lors d'un *focus groupes* dans le Massif Central.

Pour aider la filière laitière à se maintenir dans le Massif Central de nombreux leviers sont communs aux autres massifs, notamment la politique d'aides spécifiques à la montagne pour compenser les handicaps et les surcoûts. Par contre, il ressort l'obligation d'obtenir une plus-value sur le lait via la segmentation ou la démarcation des produits issus de ce territoire. Pour cela les arguments ne manquent pas tant

l'image de la montagne et de ses modes de production semblent en tous points en phase avec les attentes du consommateur. La mise en œuvre d'un cahier de « ressources » à même de générer de la plus-value et la création d'une structure collective chargée de l'animation de la filière et de la répartition de cette plus-value seront des actes fondateurs.

Partie III : Recommandations pour une filière laitière de montagne dynamique

Une fois l'état des lieux effectué, l'étude s'est orientée vers une phase de réflexion sur les leviers à actionner afin d'orienter la filière « lait de montagne » vers un avenir jugé souhaitable par les acteurs réunis lors des journées focus. Compte-tenu des éléments rappelés ci-dessus, il s'agit donc d'arriver à un scénario qui permette de relancer une dynamique positive sur ces territoires. Le maintien des volumes produits (voire une hausse), d'un grand nombre d'exploitations et de sites de transformation, la fourniture de produits de qualité reconnus et répondant aux attentes sociétales seront des indicateurs témoins de cette dynamique.

Pour aboutir à un tel scénario, des recommandations portant sur des thématiques

diverses mais se voulant complémentaires ont été émises. Celles qui sont présentées ci-après sont celles qui ont fait l'objet d'un consensus fort des participants lors des sept journées focus. Une majorité d'entre elles ciblent le secteur amont, générant un certain déséquilibre avec l'aval, pour lequel les recommandations se limitent quasiment à la seule compensation des surcoûts de collecte. Si les opérateurs enquêtés ou présents lors des *focus groupes* n'ont pour la plupart mis en avant que cette mesure, ils l'ont souvent justifiée par le fait que l'enjeu prioritaire réside principalement dans la préservation de leurs sources d'approvisionnement et donc le confortement de la production du lait dans les exploitations.

Domaine n°1 : Renforcer ou mettre en place des dispositifs de soutien à l'activité laitière en montagne

➤ Pérenniser et renforcer les dispositifs de compensation des handicaps

Avec des coûts de production dépassant largement ceux des exploitations de plaine, de l'ordre de +100 à +150 €/1 000 litres selon les massifs d'après les travaux menés par Inosys Réseaux d'élevage, le maintien à minima d'aides spécifiques, ou avec des taux et des compléments (Dotation Jeune Agriculteur par exemple) en faveur des exploitations de montagne est une nécessité absolue pour pérenniser l'activité laitière. Ceci concerne particulièrement :

- Le dispositif ICHN (Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels) spécifique aux zones défavorisées et donc à la montagne ;

- Les aides aux investissements à travers les PMBE et PCAE, qui doivent tenir compte des surcoûts de construction et d'équipement en zone de montagne. Le récent accroissement des volumes produits dans certaines zones a généré de forts besoins de modernisation qui n'ont pas encore tous été assouvis.

Quel que soit le massif, les acteurs réunis lors des *focus groupes* n'ont pas manqué de rappeler que sans ces aides l'activité aurait d'ores et déjà disparue. Ainsi il s'agit bien de compenser des handicaps, des surcoûts de production ou d'équipements par rapport à d'autres bassins de production, sans qu'aucune remise en cause ne puisse être faite en lien avec le niveau de valorisation du produit.

➤ **Apporter un soutien différencié à l'élevage laitier de montagne**

Dans certains bassins le cheptel de vaches laitières est en forte diminution, parfois au profit d'autres élevages comme l'allaitant dans le Massif Central. La création d'une aide spécifique « Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Laitière » (en référence à l'ancienne Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes) pourrait venir contrecarrer cette évolution. Cette aide pourrait aussi être une évolution du dispositif d'Aide Bovine Laitière dans le sens d'une différenciation plus grande en faveur de la montagne (actuellement le différentiel d'aide par animal en faveur de la montagne est de 36 €/VL mais un plafond d'animaux éligibles par exploitation est fixé à 30 VL en montagne contre 40 VL en plaine).

Des différentiels de montants lait/allaitant pourraient aussi être instaurés au sein des ICHN comme c'est le cas pour d'autres espèces avec des ICHN spécifiques aux ovins par exemple.

➤ **Compenser les surcoûts de collecte en zone de montagne**

En zone de montagne, malgré de nombreux accords de collecte réalisés entre les entreprises ces dernières années en lien avec les CRIEL, les coûts de ramassage du lait peuvent atteindre aisément les 25 €/1 000 l (et atteignent des sommets à plus de 60 €/1 000 l dans certaines zones particulières), soit environ le double du niveau moyen en plaine. Les raisons en sont simples : relief et conditions climatiques nécessitent l'utilisation d'équipement spécifique (camions citernes de plus petite taille, adaptés pour circuler sur routes enneigées), les livraisons par point de collecte sont inférieures aux niveaux de plaine réduisant la productivité des chauffeurs laitiers, sans compter que de nombreuses transformations fromagères imposent des collectes quotidiennes, etc.

La prise en compte financière de ce différentiel est nécessaire pour soutenir les entreprises et

réduire les écarts de compétitivité notamment sur les produits qui ne sont pas propres à la montagne (lait de consommation, PGC type Emmental...). Ce soutien pourrait se matérialiser par une aide directe, un dégrèvement de charges sociales pour les chauffeurs ou une suppression de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques (TIPCE) pour les carburants utilisés pour le ramassage du lait. Une avancée auprès de l'État français avait été obtenue sur ce dernier point mais elle ne s'est jamais concrétisée, un jugement de non-conformité par l'Union européenne étant redouté. Cependant, une aide à la collecte existe dans le Südtirol (Italie), financée sur crédits régionaux et européens. Une telle initiative pourrait apporter du crédit à une demande française, ou de l'ensemble des régions de montagnes européennes.

➤ **Soutenir les investissements dans les entreprises aval**

Si un soutien aux investissements doit être apporté aux exploitations laitières de montagne, il devra en être de même pour les entreprises de l'aval qui connaissent également des surcoûts liés au développement de leurs infrastructures ou à leurs équipements. Par exemple, les citernes compartimentées (double cuve et double pompage) qui sont nécessaires pour limiter les coûts de collecte dans les secteurs où la production de lait est très segmentée représentent des investissements conséquents. Des aides directes devraient permettre d'y faire face et donc être mises en œuvre (ou remises en œuvre pour celles qui existaient encore récemment). Des conditions d'attribution telles que l'implantation des sites subventionnés en zone de montagne permettront de conserver un lien fort au territoire et à l'emploi local.

➤ **Encourager l'emploi de main d'œuvre dans les exploitations laitières**

L'astreinte liée à la production laitière et les difficultés à recruter de la main d'œuvre

salariée peuvent constituer des freins importants au développement voire même au maintien de l'activité laitière dans certaines exploitations. Si cette astreinte peut être automatisée (robotisation de certaines tâches), cela ne pourra être le cas dans la majorité de situations (coûts d'équipements importants, respect des cahiers des charges, structures d'exploitation incompatibles...). Le recours à de la main d'œuvre salariée pourrait donc constituer une solution la plupart du temps à condition de trouver un compromis entre le coût pour l'éleveur et le niveau de rémunération pour le salarié (suffisamment attractif). Pour ce faire, les participants ont évoqué l'allègement des cotisations patronales en territoire de montagne. Une mesure de ce type existe d'ailleurs déjà pour les employeurs agricoles (affiliés à la MSA) recrutant des travailleurs occasionnels, sous certaines conditions. Il s'agirait donc de parvenir à supprimer le caractère occasionnel de cette mesure et en réduire les conditions. De même, des mesures d'allègement fiscales liées à l'emploi de main d'œuvre en élevage laitier pourraient permettre de proposer des niveaux de salaires plus attractifs. Si l'emploi de main d'œuvre dans les exploitations laitières relève de conditions économiques (liées aux deux parties : employeur et employé), une autre difficulté peut relever de l'attractivité du métier et de son image (le terme de « vacher de remplacement », peu valorisant, est encore souvent utilisé). Une campagne de communication et de promotion du métier de salarié d'exploitation pourrait permettre de changer cette image et susciter des vocations.

➤ **Favoriser l'emploi de main d'œuvre dans les entreprises aval en milieu rural**

Les enquêtes réalisées auprès des collecteurs de lait et la présence de certains d'entre eux aux *focus groupes* ont mis en avant les

difficultés à recruter des salariés pour leurs structures notamment lorsque celles-ci sont implantées en milieu rural. Les difficultés à y trouver des emplois pour les couples ou tout simplement le manque d'attractivité du territoire peuvent en être les causes principales. Des mesures incitatives pour les salariés (aide à l'installation, aide temporaire pour la recherche d'un deuxième emploi en couple...) pourraient rendre plus attractives des offres d'emploi en zone rurale de montagne.

Pour le massif des Alpes, le soutien à l'emploi (en élevage ou en entreprise agroalimentaire) passe également par la mise en place d'une politique du logement spécifique. En effet, la proximité de la Suisse et le logement à caractère locatif de courte durée contribuent à tendre le marché immobilier local, ce qui rend particulièrement difficile l'accès au logement (locatif ou permanent) pour les populations locales, et plus particulièrement celles travaillant dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire où les salaires sont moindres que dans d'autres secteurs. Il est proposé qu'une politique du logement favorable aux salariés des structures agricoles et agroalimentaires soit mise en place.

**Également en lien avec la thématique
Encourager l'emploi de main d'œuvre dans
les exploitations laitières**

- Régime des 35 heures inadapté à certains postes (ex : salarié d'alpage).
- Grille de salaires des dispositifs « services de remplacement » avec des plafonds trop bas pour être incitative.
- Amélioration du dispositif de formation continue pour les salariés.

Domaine n°2 : Conforter ou développer des filières laitières de montagne à forte valeur ajoutée

Ce deuxième niveau de recommandations porte sur la valorisation des produits laitiers de montagne. Si certains massifs, Alpes et Jura, bénéficient de bonnes valorisations du lait, grâce notamment aux AOP et IGP, la situation est globalement moins favorable dans le Massif Central où l'objectif prioritaire est de générer de la plus-value sur une part importante du lait qui y est produit.

➤ Conforter les productions sous signe de qualité (AOP, IGP)

Au classement en termes de volume des AOP françaises au lait de vache figurent aux quatre premières places des fromages issus des zones de montagnes (Comté, Cantal, Reblochon et Saint-Nectaire). En y ajoutant une bonne dizaine d'autres fromages sous AOP et IGP, on comprend le poids économique et social que représentent ces filières sur leur territoire. Aussi, de l'avis de tous les participants, ces produits doivent rester les fleurons de la production laitière de montagne et les locomotives de l'ensemble de la filière. Pour cela la communication doit permettre la mise en avant des savoir-faire fromagers et du caractère « montagnard » de ces produits. Leur authenticité, leur typicité et les réponses qu'elles apportent à de nombreuses attentes sociétales sont autant de gages auprès des consommateurs qu'il faut garantir au travers des cahiers des charges.

➤ Encourager la production de lait bio

L'engouement certain du consommateur pour le lait issu de l'agriculture biologique peut offrir des perspectives pour la filière laitière de montagne et notamment dans le Massif Central où le lait conventionnel conditionné en laits liquides est plutôt mal valorisé. La tradition fromagère de ce territoire pourrait aussi permettre de valoriser une partie du lait sous forme de fromages bio. Certaines entreprises souhaitant accroître leur collecte

de lait bio, pour répondre à ce besoin, il est important de mettre à disposition des producteurs l'ensemble des moyens nécessaires à l'étude d'une éventuelle conversion et de l'accompagner économiquement lorsque celle-ci est engagée.

➤ Conforter les fabrications au lait cru

Pour de nombreux fromages d'appellation, les cahiers des charges imposent l'utilisation du lait cru, qui s'appuie sur un savoir-faire et une forte implication des acteurs tout au long du processus de fabrication du fromage, depuis la traite jusqu'à l'affinage. Si l'utilisation du lait cru constitue un gage de qualité et donne tout son sens à la notion de terroir, elle présente cependant un risque sanitaire certain capable de mettre l'ensemble d'une filière et ses responsables en situation délicate. L'accompagnement des recherches scientifiques et travaux menés par les ENIL (Écoles Nationales d'Industrie Laitière), l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et d'autres organismes est vivement souhaité tant pour mettre en avant les bienfaits du lait cru que pour sécuriser les transformations.

Le confortement des productions sous signe de qualité AOP et IGP, le développement du lait bio et les recherches sur le lait cru sont des thématiques de travail également présentes dans le plan de la filière laitière France Terre de Lait.

➤ Rechercher collectivement de la valeur ajoutée dans le Massif Central

L'absence de valeur ajoutée ou son insuffisance pour la majeure partie du lait produit dans le Massif Central ressort comme un élément majeur du constat dressé lors de cette étude. L'image que représentent la montagne et ses produits aux yeux du consommateur est néanmoins une piste sérieuse. L'objectif est

donc de transformer cette image en plus-value pour la filière.

La marque européenne montagne (qui confère au produit une garantie de provenance mais pas de conditions de production) n'est pas suffisante. Les participants à la réflexion s'accordent sur la nécessité d'en préciser les contours, en procédant à l'établissement d'un cahier des « ressources » permettant d'attester de la qualité des produits laitiers de montagne (notamment par différenciation avec ceux des autres régions de production). Cette mission serait confiée à une organisation collective type ODG ou « instance de coresponsabilité » comme baptisée lors des *focus groupes*. Elle rassemblerait l'interprofession laitière, les pouvoirs publics, la distribution et les consommateurs.

Un inventaire exhaustif des caractéristiques du lait de montagne sera réalisé. Certains éléments de différenciation tels que la part d'herbe, la part des prairies permanentes, le nombre de vaches, l'altitude, le bilan carbone, la biodiversité, la composition intrinsèque du lait, le bien-être animal... pourraient y figurer (nombre d'entre eux renvoyant à la responsabilité sociétale et environnementale du lait de montagne). Les éléments retenus généreraient un cahier des charges définissant le standard lait de montagne (*figure 11*). Ce socle de base serait commun à l'ensemble des produits laitiers de montagne pouvant s'y référer mais permettrait en premier lieu de rechercher une plus-value sur les produits qui sont aujourd'hui les moins bien valorisés (lait de consommation par exemple).

L'objectif est de créer de la plus-value via une différenciation produit que le consommateur accepterait de payer, et d'en organiser la répartition entre les différents acteurs de la filière. Ce serait donc la deuxième mission

dévolue à cette entité collective mentionnée ci-avant et créée à ces fins.

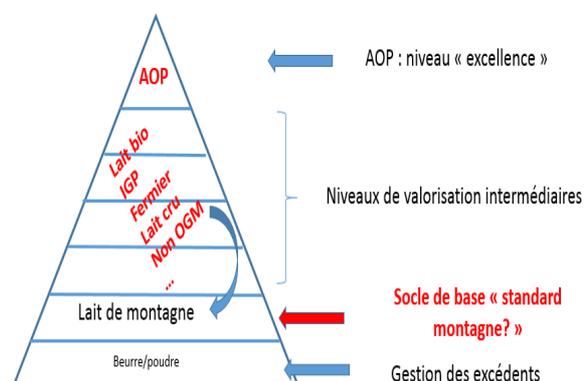


Figure 11. Prémices d'une réflexion sur la mise en place d'un cahier des charges « Lait de Montagne » : un socle commun permettant de sortir du marché mondial

Si cette recommandation est préconisée pour le Massif Central, c'est parce qu'une réflexion collective autour de la recherche de valeur ajoutée et l'obtention de résultats dans ce domaine y sont urgents. Cela n'exclut pas pour autant les autres massifs montagneux, qui se retrouveront nécessairement dans un cahier de ressources commun et pourraient trouver des voies de valorisation pour des volumes pas ou peu valorisés.

Également en lien avec la thématique Conforter les productions sous signe de qualité (AOP, IGP)

- Permettre l'application de Règles de Régulation de l'Offre aux volumes de lait.
- Renforcer la lutte contre les contrefaçons.
- Engager une réflexion autour de la valorisation locale des lactosérums (Savoie).

Domaine n°3 : Installer et former les éleveurs de demain

- Dans tous les massifs, même dans le Jura où la restructuration est parmi les plus faibles de France, le renouvellement des générations dans les exploitations laitières est un défi majeur. Et ce d'autant plus que « *pallier la disparition des exploitations par un agrandissement des fermes va à l'encontre de l'image que les consommateurs se font de l'agriculture de montagne et pourrait à terme se retourner contre nous* » estimait un producteur jurassien. Les augmentations de volume et de surface liées à la restructuration accentuent aussi les problématiques autour du travail dans les exploitations et peuvent induire des difficultés à respecter certains cahiers des charges (intensification des systèmes, simplification des pratiques...). Plusieurs recommandations sur ce thème ont donc été évoquées.

➤ **Favoriser la transmission/succession dans les exploitations laitières, y compris hors-cadre familial**

Afin de favoriser la transmission des exploitations, plusieurs mesures ont été évoquées. Celles-ci doivent à la fois encourager les cédants à transmettre et faciliter l'installation du nouvel arrivant.

À l'image de la politique d'installation menée en France depuis de nombreuses années, il est désormais souvent question de politique de la transmission. Des rendez-vous systématiques à l'approche de la fin de carrière, à l'image de ce qui est proposé dans les Savoie : « rendez-vous des 50 ans » du Crédit Agricole et programmes FAST (Fonds d'Accompagnement à la Succession et à la Transmission), permettraient à l'éleveur d'anticiper sa cessation d'activité et d'effectuer des choix stratégiques qui peuvent faciliter la reprise (choix d'investissements, modernisation de l'outil de production, dynamique de renouvellement, évaluation du patrimoine, gestion des Comptes Courants Associés en sociétés...).

Il est aujourd'hui évident que le potentiel de reprise dans le cadre familial est trop faible pour assurer un renouvellement suffisant des exploitations et limiter la restructuration. Des mesures incitatives à la transmission d'exploitations laitières (exonération fiscale, aides à la transmission) doivent être mises en place pour favoriser des installations hors cadre familial (des programmes de pré-retraite ont existé et allaient dans ce sens-là).

Dans tous les massifs, les capitaux à reprendre lors de l'installation sont devenus extrêmement importants au cours de ces dernières années. S'il est difficilement envisageable de pouvoir les réduire, il faut pouvoir envisager des mesures telles que les exonérations de droits de succession pour du capital d'exploitation et l'encouragement au recours de formes de transmission du capital d'exploitation (GFA familiaux, GFA mutuels, financements participatifs...).

➤ **Adopter une communication positive sur la filière pour susciter l'envie d'installation**

« *Comment susciter le désir d'installation chez les jeunes d'aujourd'hui ? L'image que nous renvoyons aujourd'hui peut-elle réellement le susciter ?* » La question de l'image négative renvoyée par la filière auprès du public extérieur et notamment des jeunes a fait l'objet de nombreux échanges lors des journées *focus groupes*. Il y est souvent question d'astreinte, de faiblesse de revenu, de célibat... ce qui évidemment peu incitatif pour quelqu'un qui envisage une installation en élevage laitier. Il faut redorer le blason du métier par une communication positive, attractive (exemple « devenir éleveur »), sur le métier et les rôles positifs de l'élevage dans l'aménagement des paysages et ses apports en termes de dynamique territoriale.

➤ **Adapter les formations aux enjeux nouveaux**

La formation des éleveurs laitiers se doit d'évoluer pour faire face aux nouvelles données du métier qui fait aujourd'hui face à de nombreux défis, allant de la production dans un marché libéralisé (ce qui n'avait pas été le cas par le passé avec le régime des quotas) aux évolutions climatiques. Si l'ensemble des producteurs rencontrés ne remettent pas en cause l'apprentissage zootechnique reçu par les jeunes installés, ils soulignent la nécessité de renforcer la formation du point de vue économique, qu'il s'agisse de l'économie à l'échelle de l'exploitation ou à l'échelle de la filière. Aussi, la formation des éleveurs, futurs ou actuels, doit également s'adapter en intégrant de nouveaux chapitres : gestion des risques, sécurisation des projets, autonomie fourragère, durabilité des systèmes,

responsabilités sociale et environnementale...

➤ **Renouveler les collectifs**

La réussite de certaines filières laitières est essentiellement due à un collectif ayant permis de les structurer, de les faire évoluer au fil du temps, de les adapter et de préserver les acquis. L'action de ces collectifs doit se perpétuer et pour cela les hommes se renouveler. Or nombre d'éleveurs constatent un faible renouvellement de ces collectifs, un manque d'engagement faute de volonté, de temps ou par peur des responsabilités, ou tout simplement la tentation de l'individualisme. S'il est difficile de contraindre quelqu'un à s'engager, à prendre des responsabilités dans une structure au moins sur une période, cette solution a néanmoins été proposée.

Domaine n°4 : Préserver et restructurer le foncier agricole

La production laitière de montagne est indissociable de l'herbe (composant la totalité ou la majeure partie de la ration) et donc très utilisatrice de foncier. Dans certaines zones la disponibilité de celui-ci peut poser problème pour la pérennisation de l'activité agricole.

➤ **Préserver et restructurer le foncier agricole**

Dans certaines zones de montagnes, les Savoie notamment, le détournement du foncier agricole au profit d'autres utilisations : infrastructures, tourisme, habitat... est un problème majeur. Il conduit à la réduction des surfaces fourragères, provoque le mitage des parcelles agricoles, diminue l'autonomie des exploitations, accroît les coûts de production, remet en cause certaines pratiques (pâturage) et parfois l'adhésion à certains cahiers de charges. Sanctuariser le foncier agricole et mettre en place des dispositifs d'encouragement à la restructuration des parcelles (remembrements-échanges) sont

des pistes à activer notamment avec les collectivités territoriales, les SAFER et dans le cadre de mise en œuvre des PLU, SCOT.

➤ **Favoriser la mise à disposition de foncier intra-agricole**

En montagne, les limites d'âges pour la perception des ICHN ont été levées. Certains éleveurs pouvant prétendre à la retraite décident de poursuivre leur activité (souvent en la réduisant) pour continuer à bénéficier des aides dont le montant peut être supérieur à celui de la retraite. Le foncier exploité n'est donc pas libéré et mis à disposition d'autres éleveurs. Aussi, la revalorisation des retraites agricoles (en priorité) et la limitation des conditions d'accès à certaines aides PAC (ICHN notamment) après le franchissement de l'âge de la retraite doit encourager les cédants à « rompre » avec l'activité agricole et libérer le foncier qui fait défaut notamment pour des installations.

CONCLUSION

Dans les massifs des Alpes et du Jura la réussite collective des filières AOP et IGP par lesquelles transite une majorité du lait engendre une dynamique laitière très positive. Aussi, les principales recommandations pour l'avenir visent à conforter ces filières sous SIQO autour de leur cahier des charges et des garanties qu'il apporte aux consommateurs. La recherche autour du lait cru doit permettre de lever les craintes sanitaires afin de conserver une caractéristique indissociable de ces produits.

Dans le Massif Central, il est avant tout impératif et urgent de rassembler la filière autour d'un projet fédérateur. Une démarche collective qui valorise l'image de la montagne et ses aménités positives et qui répond aux attentes sociétales peut permettre de créer de la valeur supplémentaire dans des produits laitiers bien démarqués. La hausse des revenus des producteurs de lait et une ambiance laitière sereine sont des conditions indispensables au maintien de l'activité. Sans cela, il sera illusoire de lutter contre l'astreinte laitière, les conversions à l'élevage allaitant et la fuite de nombreux volumes vers d'autres horizons avec les emplois et l'économie qui vont avec.

Quelle que soit la zone de montagne concernée et en comparaison aux zones de plaine, un différentiel important pèse sur les coûts de production du lait et les coûts de collecte par les entreprises. Ce différentiel doit être pris en compte pour le renforcement de la politique de compensation des handicaps naturels pour les exploitations et la mise en place d'une aide à la collecte.

Le renouvellement des générations d'éleveurs est une inquiétude généralisée et l'installation des jeunes agriculteurs doit faire l'objet de toutes les attentions possibles : formation en lien avec les nouveaux contextes de production, accueil des candidats hors cadre familial, facilitation dans les transmissions et successions, priorité pour l'accès au foncier... Ce dernier point est d'ailleurs particulièrement problématique dans les Savoie et ne se limite pas aux seuls jeunes agriculteurs mais à l'élevage en général. Des mesures doivent être prises pour favoriser l'activité d'élevage sans quoi le support indispensable à la production laitière risque de devenir un facteur limitant.

Enfin les difficultés à exercer le métier d'éleveur laitier (souvent représentées par l'astreinte) sont à même de remettre en cause le dynamisme d'un bassin de production, quand bien même le prix du lait est attractif. Des mesures favorisant l'emploi dans les élevages doivent permettre d'améliorer les conditions de vivabilité des systèmes laitiers.

Ces différents chantiers sont du ressort de l'Interprofession, mais ils ne pourront être engagés sans la volonté des pouvoirs publics, des collectivités territoriales avec, s'il en est besoin, une prise de conscience sur le rôle majeur que tient l'élevage laitier sur l'économie, l'emploi et l'environnement dans les territoires de montagnes.

Remerciements : Ils vont à l'ensemble des personnes et structures qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette étude et notamment celles qui ont participé aux *focus groupes* et répondu aux enquêtes réalisées auprès des collecteurs de lait.

Annexe 1 : Analyse AFOM du Massif des Alpes

La production du lait (amont)	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Produits sous SIQO (cahiers des charges AOP-IGP, renommée des produits, lait cru, image montagne, qualité, RRO, races locales) - Bonne valorisation du lait, stabilité de prix - Collectif structuré (interpro) - Passion du métier 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès au foncier et à l'habitat : coût, concurrence extra agricole (habitat, infrastructure,, tourisme...) => difficultés à se maintenir dans les cahiers des charges. - Absence de produit à fortes VA en dehors des Savoie (04/05/38) - Surcoûts de production (foncier, matériel, salaires, doubles équipements de traite...) => dépendance aux aides - Vivabilité du métier d'éleveur => astreinte traite, traite en montagne, surcharge croissante de travail (accroissement des volumes => difficultés à se maintenir dans les cahiers des charges) - Exigences et le manque d'évolution des cahiers des charges (adaptation aux contraintes nouvelles) - Faible taux de renouvellement des générations (1/3) : vieillissement, manque d'anticipation de la transmission, engagement à vie, image des GAEC... - Pilotage des exploitations de plus en plus complexe (éco, gestion, technique, stratégique...) - Monopole appro (matériel, installations) - Gestion des effluents (période d'épandages restreintes, capacités de stockage, surcoût matériel) - Faible valorisation du coproduit viande (veaux naissants races Alpines) - Qualité sanitaire du lait (leucocytes ; Beaufort ?)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Circuits courts, tourisme - Croissance de population (potentiel de consommation) - Attractivité de la filière (prix du lait, éthique) - Ouverture des capitaux d'exploitation aux financements extérieurs - Aides spécifiques à la montagne - Pluriactivité - Agro écologie, transition énergétique - Main d'œuvre étrangère - Attractivité de la montagne pour l'installation hors cadre (AOP, qualité de vie) - Mise en valeur du métier d'éleveur (com.positive), des produits, du collectif savoyard 	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation, artificialisation, population transfrontalière, surenchères => surcoût de la vie, des coûts salariaux - Réduction des aides PAC - Pertes d'attractivité du métier - Culture du volume, de la productivité, de l'agrandissement - Changement climatique (menaces sur conduite élevage, cahiers des charges et fréquentation touristique/neige) - Accès règlementé et payant à l'eau pour abreuvement et irrigation (compteurs) - Droit du travail => difficultés à trouver des salariés l'été (phase de chômage post hivernal) et l'hiver (concurrence activité neige) - Mouvements anti-élevage - Normes bien être animal (attache/durée d'hivernage/écornage) - Coûts de reprises/transmission (accroissement du capital d'exploitation) - Grands prédateurs (loup) - Pousée d'individualisme (difficultés à mobiliser le collectif dans les filières) - Risque sanitaire : mélange de troupeaux en transhumance

La collecte et la transformation du lait (aval)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Maillage coopératif dense et prédominant (95%) générateur d'emplois - Outils de transformation modernisés et dynamiques - Des produits à très bonne valorisation, avec une image très positive, le lait cru, la typicité (ferments d'origine locale) avec une gamme élargie de produits, - La proximité de l'Italie pour la gestion des excédents de lait - Bassin local de consommation dense, à fort pouvoir d'achat et tourisme. - Majorité d'acteurs locaux - Une école de formation pour l'industrie laitière (ENIL) - Présence de nombreux ateliers de transformation fermière 	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts de collecte (bidons, citernes 6000 l, quotidienne, petits volumes/point de collecte, non mélange soir/matin) - Risques sanitaires (lait cru) - minorité des coop en gestion directe (hormis Beaufort) - Absence de centralisation (plateforme commune) des produits de Savoie pour accès à de nouveaux marchés - Non présence à l'export (stratégie et produit) - Difficultés de recrutement opérateurs de fromagerie
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Circuit courts - Alliance possible avec les autres zones de montagne autour de l'image montagne ? - Création d'une centrale commune de regroupement de l'offre - Mobilisation des collectivités territoriales, des consommateurs pour investir dans les outils (financement participatif) 	<ul style="list-style-type: none"> - Désengagement des producteurs de la gouvernance des coopératives - Diminution des fabrications par manque de matière première (renouvellement producteurs, désengagements cahiers des charges...) - Concentration des outils de transformation (rachats, fusions...) et déséquilibre dans le rapport amont/aval - Accident sanitaire fortement médiatisé - Diminution de la vente « sur place » par diminution de la fréquentation touristique en moyenne montagne due au réchauffement climatique - Contrefaçons de produits

Territoire et environnement de la filière

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Bassin de consommation dense (résidents, touristes) à fort pouvoir d'achat - Image des Savoie, attractivité (solde migratoire positif), emploi transfrontalier - - - - - - Développement des infrastructures) - Diversité de territoires => diversité de produits <ul style="list-style-type: none"> • Pluriactivité • Territoire essentiellement herbager - Nombreux établissements de formation agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût de la vie - Pression foncière liée à la concurrence entre toutes les activités - Rétention foncière (non mise à disposition de l'élevage, location verbale) - Handicaps liés à la topographie montagneuse
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme et dynamisme économique - SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)=> préservation des terrains à vocation agricole - Evolution des modes de consommation : le consommé local - Le volume des précipitations hivernales => stockage de l'eau pour utilisation estivale - Loi Notre, loi Alur, loi Montagne,... 	<ul style="list-style-type: none"> - Déconnexion entre résidents et monde agricole - Changement climatique et le recul des activités de sports d'hiver en moyenne montagne - Reboisement des alpages par recul de l'activité d'élevage - Nuisances de l'activité agricole, incompréhension des résidents ↔ agriculteurs - Communication négative autour de l'agriculture (y compris par le monde agricole lui-même)

Annexe 2 : Analyse AFOM du Massif du Jura

La production du lait (amont)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Prairies naturelles (image positive → paysages à vocations agricole & touristique) - Spécialisation laitière (ambiance laitière sur tout le territoire) - AOP porteuses qui offrent des débouchés - Race montbéliarde dynamique (marché de génisse) - Autonomie des EA (herbe) - Complémentarité des AOP - Lien entre production laitière et foncier - Prix du foncier qui est resté abordable 	<ul style="list-style-type: none"> - Charges d'investissements et fonctionnement élevé (/ lait hors zone) → - Spécialisation très (trop) forte ? - Dépendance vis-à-vis des AOP si baisse de demande - Fragilité du milieu karstique - Compétences agronomiques des agriculteurs - Baisse d'autonomie fourragère - Formation des futurs agris aux aspects économiques (aspects techniques sont surreprésentés par rapport à d'autres)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Image du produit par rapport demande sociétale - Pratiques d'élevage (foin, pâturage) - Agriculture extensive 	<ul style="list-style-type: none"> - Impact environnemental de la filière (épandage de lisier et boues de STEP) - Copie des systèmes de production (amélioration du lait standard) → consommateur se perd ? - Intégration des fermes directement par les distributeurs (financiarisation) - Changement climatique - Emballement sur le foncier ?

La collecte et la transformation du lait (aval)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des ateliers (différentes tailles, différentes AOP...) - Répartition sur le territoire - Maîtrise grâce aux CDC - Système coopératif majoritaire - → Implication des producteurs au quotidien (petite taille et simplicité) - Peu d'affineurs = simplifie la négociation avec GMS - Lait cru 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence entre les AOP du massif - Petits ateliers en danger (durabilité des petits ateliers) / Taille élevée de certains ateliers (poids de certains opérateurs par rapport à la filière) - Montée de l'individualisme parmi les opérateurs : transformateurs se mettent à affiner et inversement → déséquilibre des bases sur lesquelles s'est construite la filière
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Image artisanale (réponse aux attentes des consommateurs) - Evolution des modes de consommation favorable aux fromages AOP produits sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Copie des AOP par d'autres opérateurs hors-territoire - Stagnation de la consommation de fromages - Evolution de l'étiquetage (MG et attentes des consommateurs) - Evolution des métiers (coop/affinage/mise en marché) → frontières moins distinctes (perte de collectif), problème de qualité et d'adaptabilité aux différents marchés d'opérateurs nouveaux sur la mise en marché - Vente par correspondance et ses travers qualitatifs - Recrutement du personnel qualifié - Equilibre marché / production-stocks - Rachat « inamical » par des financiers/grands groupes sur l'affinage

Territoire et environnement de la filière

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Image de la montagne et plus spécifiquement du nom Jura - Poids économique de l'agriculture = est de fait nécessairement prise en compte dans les projets portés sur le territoire - Filières sous SiQO - Climat favorable à la production fourragère donc laitière - Unité du territoire liée aux AOP - Verdissement de la filière engagé - Des professionnels ouverts face aux attentes sociétales 	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-sol karstique qui pose problème par rapport aux épandages de lisier → ressource en eau fragile dont la filière doit tenir compte pour conserver son image - Faible densité de la population (problème des services publics) → peut contribuer à freiner l'installation sur le territoire de certaines personnes (et donc problématique du recrutement dans certaines entreprises, dont celles liées à la filière laitière) - Changement climatique - Impasse technique face aux ravageurs (campagnols)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Image de la montagne (Jura) - Proximité des axes d'échange (frontières) - Dynamisme de la région au-delà de l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression foncière (disparition foncière → au profit de la forêt notamment = des paysages se ferment / mais aussi autour des espaces urbains –Pontarlier...) - Faible bassin d'emploi - Etiquetage des produits avec l'emprunte carbone (si pour 1 000 l), (paradoxalement défavorable aux systèmes extensifs !)

Annexe 3 : Analyse AFOM du Massif Central

a. Massif Central est

La production du lait (amont)	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Bassin de consommation important - Zone de transit (axes de circulation) - Filière organisée - Densité de production encore intéressante - Transformateurs - Locaux nombreux - Attachement : passion du métier. Eleveurs BL. - Meilleure résistance aux aléas ? - Mentalité : gestionnaire situation financière 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu compétitif : plutôt grande variabilité dans la compétitivité prise sur les prix du lait - Augmentation des capitaux difficile à reprendre - Contrainte de la traite... - Ressource humaine / adaptation sociétale - La passion dépasse la raison économique parfois... couplée défaillance anticipation - communication insuffisante pas assez positive (ou contre communication : bio, raisonnée...) - Approvisionnement parc bâtiment vieillissant, dispersion foncière
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Image montagne positive - Producteurs attachés à leur territoire / filière métier - Consommateurs nombreux ➔ mais prêts à quels gestes pour maintenir la vie d'un territoire ?? - Ambiance laitière globalement toujours présente - Il y a des outils rentables et dynamiques tout de même 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse / démarche (marge de manœuvre) ➔ stratégie - Innovation - Rentabilité faible - Perte de repères sur différentes marques : qui gagne quoi ? - Pas connu (vision consommateurs) - Image / communication - Individualisme qui se développe

La collecte et la transformation du lait (aval)	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Filière segmentée : atomisation des outils - Présence des grands opérateurs (consommation de masse) - Attachement à la région : peu sur le marché international ????? - Bassin de consommation - Identité forte – notoriété des produits si AOP - Agriculture : poids économique, savoir-faire fromager 	<ul style="list-style-type: none"> - Taille critique (nombre de références par usine, coût de transformation) - Concurrence : entreprises, internationales - Coût de collecte de distribution - Recrutement salariés (chauffeur, électro,...) - Hétérogénéité : objectifs, produits - Présence / absence de périmètre - Charges salariales - Compensation montagne (salarié (charges sociales) carburants, aides aux investissements (<u>avenir</u>))
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en avant identité - Authenticité recherchée par certains consommateurs « nature », « herbe », « espace vert » - Bassin laitier de production - Attente producteur : construire ensemble - Zone de chalandise / zone de concurrence 	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation - Densité laitières faible - Stratégie industrielles des grands groupes - Salariés à recruter - Producteur (VA, revenu dispo) - Dynamique - Volumes - Risque de disparition d'usine par manque de compétitivité

Territoire et environnement de la filière

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Population des territoires : Résident, Tourisme - Pouvoir d'achat - Homogénéité ? Diversité - Image / Montagne / Qualité (AOP,...) - Production laitière encore présente - « On ne peut pas faire autre chose » = pas d'alternative : Pas tout à fait d'accord, autres productions possibles mais rentabilité à voir Taille « humaine » des structures - Réseaux d'entre-aide en lien avec la densité de producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des autres productions - Physique / handicap ⇒ densité laitière - Attractivité de l'activité « transfo » pour les salariés et production - Nuisances de l'activité agricole, incompréhension des résidents ⇔ agriculteurs - Communication avec les périurbains - Produits pas assez valorisés localement (cantines,...)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Segmentation / territoire (Lien avec le consommateur) - Tourisme (tournée neige) - Mobilisation des élus locaux - Prise de conscience des consommateurs - Amélioration du niveau qualitatif - Reconnaissance du rôle de l'élevage laitier dans le territoire - Déprise rurale : certains territoires peuvent devenir (re)devenir attractifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation et agriculture ? - Cession : concurrence immobilier / reprise - Approvisionnement, distance, port,... - Difficulté à recruter : prod et en transfo, services périphériques - Aides européennes... fin ICHN en zones défavorisées... - Renouvellement des générations même avec un prix (AOP) - Règlementations - Climat : maîtrise de l'eau - Déprise rurale dans certains territoires éloignés des villes

b. Massif Central ouest

La production du lait (amont)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Image positive de la production (herbe, montagne) - Systèmes herbager et pâturant - Bilan carbone (stockage par les prairies) - Présence d'AOP avec certaine notoriété - Densité laitière (dynamisme) et éleveurs motivés - Taille humaine des EA → transmissibles - Capacités à répondre aux attentes sociétales - Nombre de producteurs significatifs - Résilience des exploitations → passent les crises - Maîtrise des volumes ? (pas de sur-emballement dès que ça va mieux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Parcellaire éclaté et pression foncière - Coûts de production élevés - Astreinte/travail - Manque de liens producteurs/transformateurs - Climat difficile - Concurrence de l'élevage allaitant - Technicité (équilibre des rations...) - Résilience des exploitations → peu de projection des producteurs (ont tendance à se « satisfaire » de leur situation) → problème de la transmissibilité alors que les générations futures ont des attentes plus fortes en termes de vie privée - Maîtrise des volumes → sous réalisation chronique (réel projet des exploitants ?) ; pas d'à-coup mais difficulté à rebondir quand ça va mieux)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Segmentation possible du lait → zone identifiable par ses caractéristiques paysagères voire même ses spécificités agricoles - Utilisation des ressources énergétiques du territoire - Complémentarité plaine/montagne → développer les échanges fourrages/fumier - Différents choix de production possible : AOP, Bio, conventionnel, fermier 	<ul style="list-style-type: none"> - Disparition de l'élevage laitier dans certaines zones - Diminution des systèmes pâturant - Attrait de l'allaitant - Crises sanitaires - Baisse de la densité laitière - /!\ Pessimisme ambiant/communication - Accessibilité aux aides sans limite d'âge et sans seuil de production → nuit à la transmission des fermes

La collecte et la transformation du lait (aval)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Outils existants et avec diversité de taille d'ateliers - Des marques fortes (Saint-Agur, Richemont...) - Accords de collecte → travail collectif entre entreprises - Différents segments : fromages, séchage du sérum/atelier beurre... - Compétences fromagères - Des noms à valoriser : « montagne », « Auvergne »... - Des Investissements ont été réalisés par les entreprises - Capacité d'export de la production (20-30% du CA des entreprises) 	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts de collecte et logistique - Manque de valorisation d'une part du lait importante - pèse sur l'ensemble de la filière, même pour les productions plus qualitatives - Pas de production régulatrice valorisée - Dynamique négative sur les AOP (-50 MI transformés en 10 ans, perte de volumes → pertes de marchés) - Qualité sur les AOP n'est pas toujours au rendez-vous
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Des productions AOP « ambassadrices » - Renforcer l'image montagne - Des produits en accord avec les attentes sociétales : peu de maïs, part d'herbe importante, foin... - Compétences fromagères, notamment sur les fabrications au lait cru (qu'elles soient d'appellation ou non) 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de recrutement des fromageries - Risque de diminution de l'approvisionnement - Nombre de produits par rapport au coût de fonctionnement d'une ligne de production - → Perte d'attrait de la zone pour les grands groupes - → Manque de vision à long terme - /!\ surenchère sur les logos/marques/cahier des charges dans la filière laitière à l'échelle nationale → crédibilité de la filière en jeu, et difficulté à faire émerger la montagne sur les questions relatives au nombre de jours de pâturage...

Territoire et environnement de la filière

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Image (environnement, naturalité...) - Prairies spécifiques (aspect paysage et santé animale) - Environnement protégé et à la fois « difficile » - Obligation de pratiquer l'élevage (« Terre d'élevage ») - Tradition fromagère spécifique : pâtes persillées (dont certaines sont bien valorisées !) - Tissu, maillage entre TPE, PME, grands groupes - Bon maillage des formations (lycées agricoles, ENIL...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Topographie / Altitude → Isolement / Enclavement - Eloignement des pôles de consommation et de services - Difficulté à attirer des emplois pour le/la conjoint(e) - Logistique compliquée (collecte et au-delà) - Liaisons longues vers Paris - Difficulté d'entretien des territoires si réduction de la main d'œuvre
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Altitude → Facteur d'attrait touristique - Attentes sociétales d'espaces moins urbanisés, naturels... - Développement du digital/numérique - Faire valoir l'aspect emploi et création de richesse par le lait sur le territoire (production la ou parmi les plus rémunératrices à l'ha sur un tel territoire) → image à faire valoir auprès des politiques notamment - Formations : former et ne pas formater - Développer les approches transversales : formations agricoles avec formations commerciales 	<ul style="list-style-type: none"> - Solde migratoire défavorable aux zones rurales - Danger : attentes sociétales (pâturage, etc) sont parfois contradictoires et ne se basent pas sur une connaissance parfaite des systèmes de production → s'assurer d'être en phases avec elles, ne pas trop en faire (« marketing de vérité, pas de menteur ») - Manque de réactivité

Annexe 4 : Estimations à partir des données EML FranceAgriMer-SSP 2016 et coefficients préconisés par le CNIEL

<i>Part du lait issu de zones de montagne (estimée à partir de la localisation du site de transformation) selon la famille de produits</i>	Lait utilisé France (1 000 l)	% PLAINE	% MONTAGNE	dont Alpes	dont Jura	dont Massif Central	dont Pyrénées	dont Vosges
Laits conditionnés	2 691 672	80%	20%	7%	0%	13%	0%	0%
Beurre	1 704 688	88%	12%	0%	0%	11%	0%	0%
Crème conditionnée	1 333 974	88%	12%	0%	0%	8%	0%	4%
Yaourts et desserts lactés	2 206 984	78%	22%	14%	0%	3%	0%	4%
Poudres de lait	4 200 488	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Spécialités à tartiner	22 840	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Fromages à pâte filée	571 456	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Fromages à pâte molle	3 218 959	74%	26%	2%	1%	5%	0%	19%
Fromages à pâte persillée	263 193	0%	100%	1%	21%	78%	0%	0%
Fromages à pâte pressée cuite	3 749 357	72%	28%	3%	22%	3%	0%	0%
Fromages à pâte pressée non cuite	2 458 460	53%	47%	12%	7%	24%	2%	1%
Fromages frais	3 122 335	79%	21%	5%	2%	1%	0%	12%
VOLUME MOBILISE	25 544 405	79%	21%	5%	5%	7%	0%	4%
Volume collecté selon l'enquête	23 741 100							

Contours des zones de montagne

Alpes : 04, 05, 26, 38, 73, 74

Jura : 01, 25, 39

Massif Central : 07, 12, 15, 19, 23, 42, 43, 46, 48, 63, 69

Pyrénées : 09, 31, 64, 65

Vosges : 57, 67, 68, 88

Part dans les fromages

	Lait utilisé France (1 000 l)	% PLAINE	% MONTAGNE
Fromages (hors pâte filée)	12 812 303	69%	29%

Coefficients

l / kg de produits

Laits conditionnés	0,8
Beurre	4
Crème conditionnée	3
Yaourts et desserts lactés	1
Poudres de lait	7,5
Spécialités à tartiner	5
Fromages à pâte filée	6,7
à pâte molle	7,8
pâte persillée	7
pâte pressée cuite	11,5
pâte pressée non cuite	10
Fromages frais	5

